

➤ **Fin d'année 2018-2019**

❖ **Nouveaux Statuts Apel d'établissement – juin 2019 :**

La commission *Vie associative* a proposé au Bureau national un toilettage des statuts types d'établissement. En effet, la législation a évolué et n'impose plus la tenue d'un registre côté et paraphé. D'autre part, il est apparu nécessaire de simplifier certaines règles inapplicables pour beaucoup de nos Apel. Les nouveaux statuts vous ont été envoyés par mail le 8 juillet

Vous devez donc programmer, au plus tard le 15 octobre, une AGE juste avant votre AG afin d'adopter les nouveaux statuts du mouvement des Apel.

Nous vous rappelons qu'il est important de le faire afin d'être conforme au mouvement des Apel et que seules les Apel d'établissement dont les statuts seront conformes au mouvement pourront prétendre à une subvention départementale et/ou de solidarité numérique.

Pour introduire vos AG 2019, le président national de l'Apel, Gilles Demarquet, vous propose de diffuser cette courte vidéo (téléchargeable depuis l'intranet apel.fr) : https://youtu.be/Q6aYC_cFLdl

❖ **Cotisation Apel 2019-2020 :** la cotisation est de **14,70 € par famille** répartis comme suit :

- Apel Nationale 7,80 € (*Magazine Famille & Education 4,80 € – Apel nationale 3,00 €*)
- Apel Académie de Grenoble 1,00 €
- Apel département de l'Isère 5,90 €

❖ **RAPPEL : Subvention projet pédagogique :**

Pour les établissements qui en ont fait la demande, nous vous rappelons que les conditions d'obtention sont l'envoi de l'ensemble des copies de factures couvrant le projet ainsi qu'un compte-rendu du projet (A4 maximum) plus 3 photos (*aménagement, inauguration, photo de groupe, etc...*) **avant le 25 juillet 2019.**

❖ **Communiqués de l'Apel Nationale : Report du brevet des collèges 2019 :**

Bonjour à tous,

Pour éviter tout problème lié à la canicule, le ministère de l'Education nationale a décidé de reporter l'examen du brevet des collèges.

Initialement prévu jeudi et vendredi prochains, il se tiendra finalement lundi 1er et mardi 2 juillet. Le Ministre l'a annoncé cet après-midi lors d'une conférence de presse.

Consultée ce matin, l'Apel a pris acte de cette décision, a demandé que cet examen soit passé avant les vacances scolaires et ne soit pas surtout reporté en septembre. Elle a également insisté pour que le cas des élèves qui auraient un empêchement majeur, lundi ou mardi, soit regardé avec la plus grande bienveillance.

Si un tel report est toujours ennuyeux, il est néanmoins important que nos enfants puissent passer ce brevet dans les meilleures conditions possibles.

Gilles Demarquet - Président national de l'Apel

Communiqués de l'Apel Nationale : Rétenion de notes du baccalauréat : l'indignation de l'Apel

Depuis de nombreuses années, l'Apel n'a pas hésité à soutenir les enseignants et à demander la revalorisation de leur métier.

Pour autant, la démarche de quelques-uns aujourd'hui qui envisagent de faire de la rétenion des notes du baccalauréat, suscite l'incompréhension et l'indignation des parents d'élèves.

Comment accepter que des lycéens puissent être ainsi pris en otage, gênés dans leur inscription dans l'enseignement supérieur et dans leur démarche pour préparer la rentrée prochaine ?

Comment comprendre que des éducateurs puissent donner un si mauvais exemple à leurs élèves ?

Comment admettre que le travail des communautés éducatives pour renforcer la relation école-famille soit mise à mal de la sorte ?

Heureusement, nous savons que cette entreprise n'est le fait que d'une infime minorité d'enseignants.

L'Apel condamne avec fermeté ces agissements inacceptables tout en renouvelant sa confiance et ses remerciements à la grande majorité des enseignants qui font un travail remarquable.

Demande de la copie du bac ainsi que la procédure de contestation des notes.

http://www.ac-grenoble.fr/cid116627/demande-documents-diplome-releve-notes-attestation-copie-examen.html#Copies_d_examens
http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_774.pdf

La procédure de contestation des notes :

Code des relations entre le public et l'administration art. L311 et note de service n° 82_028 du 15 janvier 1982,
<https://www.lettres-gratuites.com/modele-lettre-contester-note-examen-1545.html>
<https://www.google.fr/amp/s/demarchesadministratives.fr/demarches/contester-une-note-obtenue-a-un-examen-de-leducation-nationale/amp>

❖ **BDI-O : collèges et lycées :**

Nous vous informons de la récente signature de la **convention Apel-Onisep-SGEC** le 29 mai 2019.

L'ONISEP s'est engagée à réaliser la diffusion gratuite de ses collections et guides gratuits en version papier auprès des établissements privés sous contrat pour les élèves, à destination des BDIO pour l'Apel, et à défaut de BDIO à destination du président d'Apel d'établissement, des Directions Diocésaines, du Département Education du SGEC, et des Apel académiques et départementales et de l'Apel nationale. L'ONISEP s'est également engagée en assurer la diffusion en version numérique auprès de ces mêmes destinataires.

Nous vous remercions de vérifier qu'aucun frais de routage n'est mis à la charge des destinataires. Vous préviendrez le service ICF de l'Apel nationale de tout problème éventuel.

Nous vous rappelons que vous pourrez retrouver cette convention ainsi que les autres conventions de l'Apel nationale sur l'espace privé.

❖ La **Messe de rentrée** de l'Enseignement Catholique, aura lieu le **mercredi 18 septembre 2019 à 16h** à l'Eglise Saint Joseph à GRENOBLE, célébrée par **Monseigneur de Kerimel** et au cours de laquelle les lettres de mission seront remises aux nouveaux chefs d'établissement. S'en suivra un temps convivial.

❖ **Rappel – RGPD :**

Le règlement européen sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur au mois de mai 2018. **Chaque Apel doit s'y conformer**, puisque toutes collectent des données à caractère personnel. N'hésitez pas à télécharger tous les documents sur l'intranet de l'Apel ou à les demander à Sabine.

N'oubliez pas également de télécharger sur l'intranet la nouvelle convention Apel-Ogec : Accueil / Espace privé / Boîte à outils / RGPD

❖ **Espoir Irak :**

En novembre 2014, l'Apel et l'Enseignement catholique s'associaient pour lancer la campagne nationale d'appel aux dons « **Espoir Irak** » pour aider les chrétiens d'Irak à reconstruire leurs écoles. Quatre ans plus tard, la mobilisation se poursuit.

<https://www.apel.fr/actualites/actualite/espoir-irak-la-mobilisation-continue.html>
<https://enseignement-catholique.fr/espoir-irak-la-mobilisation-se-poursuit/>

❖ **Salon Excellence Pro : 12 et 13 mars 2020 au Paris Event Center à la Ville**

Au printemps prochain, à Paris, se tiendra Excellence Pro, premier salon dédié aux formations professionnalisantes de l'Enseignement catholique. Les filières professionnelles de l'Enseignement catholique rassemblent près de 300 000 jeunes, de la 3e à bac + 5. Elles disposeront pour la première fois d'un événement national dédié, afin de donner de la visibilité à la filière professionnelle de l'Enseignement catholique. <https://enseignement-catholique.fr/pourquoi-ce-salon-excellence-pro/>

Le secrétariat de l'Apel 38 vous retrouve le 28 août !

bonnes
VACANCES!